

# Projets apostoliques : selon 2 Timothée 3.10, une sujétion, pour Timothée, aux projets de Paul? Spécificité de la liberté chrétienne

Samuel Bénétreau

**Résumé :** *intrigué par la présence en 2 Timothée 3.10 de prothesis (projet, plan, dessein), terme inhabituel dans une énumération de valeurs morales et spirituelles, l'auteur s'interroge : est-il ici question uniquement des projets de Paul, suivis fidèlement par Timothée (pas de possessif en grec, mais ajouté dans de nombreuses traductions), ou également des projets de Timothée? Si, comme on peut le penser, le terme désigne de manière générale un domaine, la conception et la réalisation de projets, où maître et disciple ont toute leur place, on est amené à conclure que Paul n'attend pas de son disciple qu'il reproduise servilement ses plans, mais qu'il est heureux de constater qu'il œuvre dans le même esprit de consécration que lui-même. Une réflexion sur la relation maître-disciple et sur les rapports entre projets humains et projets divins, s'achève par quelques remarques sur la spécificité de la liberté chrétienne.*

**Abstract :** *Puzzled by the presence in 2 Timothy 3.10 of prothesis (project, plan, purpose), an unusual term for an enumeration of moral and spiritual values, the author wonders : is the passage only concerned with Paul's projects, that Timothy faithfully endorses (no possessive in the original Greek), or also with those of Timothy? If, as one may think, the word refers to the broad area of the forming and the carrying out of projects, in which both master and disciple are engaged, we may infer that the apostle does not expect a slavish kind of imitation, but is pleased to note that his disciple is working in the same spirit of dedication to God as himself. A reflection on the master-disciple relationship*

*and on the links between human and divine projects ends on some remarks about the specificity of Christian liberty.*

Mais toi, tu m'as suivi avec empressement dans mon enseignement, en conduite, en projet, en foi, en patience, en amour, en persévérance, dans les persécutions, les souffrances que j'ai connues à Antioche...

## Quels projets ?

La liste des valeurs mises, en 2 Timothée 3.10, au compte du destinataire est traditionnelle en ce sens qu'elle est proche des catalogues détaillant divers aspects d'un comportement recommandé, tels qu'on en trouve dans la philosophie morale grecque et dans le Nouveau Testament. La présence d'un terme inhabituel dans ce genre de texte intrigue toutefois : « projet », entre des notions familières comme « conduite et foi ». L'énumération est fortement rattachée à la personne de Paul : le « suivre fidèlement » (*parakoloutheô*, verbe vigoureux)<sup>1</sup>. Le rappel de la fidélité de Timothée témoigne de l'approbation et de la reconnaissance de l'apôtre, et vise en même temps à l'encourager à continuer à être « un homme éprouvé, un ouvrier qui n'a pas à rougir, qui dispense avec droiture la Parole de la vérité » (2.15). Bien que traduit généralement par un pluriel « les projets » ou « mes projets », pluriel qui semble mieux convenir dans le contexte envisagé, *prothesis* est au singulier (datif *prothesei*) : il pourrait s'agir d'un projet particulier, mais aucune précision n'est fournie. On peut donner au mot un caractère général : « le domaine des pro-

1. Il faut maintenir la force du verbe *parakoloutheô*, même si le champ sémantique couvert peut être assez large (chez Philon, par exemple). Avec les sens « suivre de près (dict. Bailly), il devient, comme le note Ceslas Spicq (*Saint Paul : Les Épîtres Pastorales*, Études Bibliques, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Gabalda, 1969, p. 372) un « terme technique pour désigner le disciple ». Ce sens ressort de l'autre emploi du verbe dans les Pastorales (1 Tm 4.6). Dans la relation maître-disciple, il n'est pas recommandé d'en affaiblir le sens, comme le fait L. Oberlinner (*Die Pastoralbriefe. Kommentar zum zweiten Timotheusbrief*, Fribourg/Bâle, Herder, 1995, p. 137-138) qui établit une distinction entre ce *parakoloutheô* et l'*akoloutheô* qui décrit la relation entre Jésus et ses disciples et qui serait beaucoup plus fort, ou comme ceux qui retiennent l'idée de familiarité et de proximité (J.D. Quinn et W. Wacker, *The first and second Letters to Timothy*, Grand Rapids, W.B. Eerdmanns, 2000, p. 73 ; M. Gourgues, *Les « deux lettres à Timothée ; la « lettre à Tite »*, Paris, Cerf, 2009, p. 310) ou privilégient l'information (C. Spicq, *op. cit.*, p. 373 : « il l'a averti des intentions qui commandaient sa conduite ou l'a rendu confident de ses projets »).

jets », « la conception et la mise en œuvre de projets » : « en projet »<sup>2</sup>. Est-ce le tableau d'un ralliement à tout ce que l'apôtre a pu dire ou faire, une copie exacte ? La question mérite d'être posée : s'agit-il des projets de Paul auxquels le disciple a pleinement adhéré ? L'écart entre les traductions dans nos Bibles incite à se la poser. Certaines multiplient les possessifs (BS : « ma conduite, mes projets, ma foi, ma patience, mon amour, mon endurance » : cf. BFC, Parole de vie ; cf. « my purpose », J.N.D. Kelly<sup>3</sup>, L.T. Johnson<sup>4</sup>), ce qui renvoie clairement aux projets de l'apôtre<sup>5</sup>. L'adhésion à un bon modèle prévaut manifestement dans cette longue phrase. Notons toutefois, même si ce n'est pas déterminant, qu'on est alors un peu gêné par la prétention de l'apôtre d'être un exemple en tout, même dans des domaines aussi exigeants que la foi ou l'amour. Est-ce encourager une dépendance totale, une imitation servile ? Dans ce verset, le lien à l'apôtre est assuré par l'idée de « suivance » et par deux précisions : au début, « mon enseignement », avec un possessif (*mou tè didaskalia*) et, en fin de liste, par la mention des « souffrances que j'ai connues... », c'est-à-dire les persécutions, localisées. La question se pose pour les autres mentions, « en conduite, en projet, en foi, en patience, en amour, en persévérance », où le renvoi à Paul n'est pas marqué (pas de possessif). Énumère-t-il une série de perfections morales et religieuses qui lui seraient propres, à reproduire exactement, ou son propos, plus large, signale-t-il ces valeurs que tout honnête homme, et par-

- 
2. *Prothesis* a comme sens premier « présentation » (cf. les pains de « proposition »), puis celui de projet, plan, dessein, but, impliquant une délibération intérieure en vue d'une réalisation. En allemand, le mot est souvent rendu par *Streben*, aspiration. Projet traduit parfois un autre terme grec, plus fréquent, *boulè*. Dans la littérature grecque, d'autres termes sont privilégiés pour évoquer la transcendance et la providence des divinités : *pronoia*, providence, préméditation, *anagkè*, destin, *eimarmenè*, destin.
  3. J.N.D. Kelly, *The Pastoral Epistles*, BNTC, Londres, Adam & Charles Black, 1972, p. 197.
  4. L.T. Johnson, *The First and Second Letters to Timothy*, The Anchor Bible 35A, New York, Doubleday, 2001, p. 416. En fait, la consultation des Bibles et des commentaires oblige à constater une grande diversité, pour ne pas dire une grande fantaisie, dans la répartition des possessifs : en totalité, aucun, pour certains termes et pas pour d'autres...
  5. Ceslas Spicq, *op. cit.*, p. 373, ne met pas de possessif pour sa traduction de *prothesei*, « les desseins », mais son explication montre qu'il envisage uniquement les projets de Paul.

ticulièrement tout chrétien, doit honorer, comme les listes de vertus le font généralement? En l'absence de possessif, on peut, avec diverses Bibles, laisser le champ ouvert : « dans les projets » (NBS, TOB, etc.). Paul ferait alors mention de différents domaines où Timothée s'est comporté en véritable disciple. Paul est convaincu de la qualité des modèles qu'il propose dans la formation de projets, mais il se réjouit également de l'élaboration heureuse des projets de son correspondant. Ces derniers porteront la marque de cette consécration au service de Dieu que Paul a admirablement illustrée, mais ce seront les projets du disciple<sup>6</sup>.

Si on ne limite pas la référence aux projets de Paul en ne marquant pas la possession, on peut conclure que l'apôtre incite indirectement son compagnon à trouver une inspiration dans ses propres projets apostoliques, comme dans les autres aspects de sa conduite, mais, qu'il revient à Timothée de développer des plans pour son ministère d'apôtre et de bâtisseur d'Églises.

## Paul comme maître éducateur

### *Attitude*

Les textes montreraient-ils, de la part de l'apôtre, une ferme volonté d'imposer à ses compagnons une imitation scrupuleuse? Pour en rester aux Épîtres pastorales, où les relations sont au cœur du propos, l'image est différente. Les instructions de Paul à Timothée, nombreuses, parfois insistantes, ont souvent un caractère global, laissant à ce dernier la tâche de prendre en charge et de mettre en pratique. Ainsi, il doit demeurer dans cette métropole, Éphèse, en particulier pour contrer les faux docteurs (1 Tm 1.3-7), sans recevoir des consignes et des arguments précis. Les demandes relatives aux différentes catégories dans l'Église (5.1- 6.2) sont plutôt traditionnelles, et laissent place à beaucoup de questions concrètes. Parfois sont formulées de simples incitations, et non des ordres : en 2 Timothée 4.9 et 4.21, et encore en Tite 3.12 : « Efforce-toi... ». À Timothée est confiée la lourde tâche de mettre en ordre l'Église de Crète : « Si je t'ai laissé en Crète, c'est pour que tu achèves

6. N. Brox, *Die Pastoralbriefe*, Regensburg, F. Pustet, 1969, p. 257, juge à tort qu'on a ici une image de Timothée comme le « responsable [Amtsträger] idéal ». Il est seulement le disciple qui s'inspire de son modèle.

l'organisation et que tu établisses dans chaque ville des anciens, suivant mes instructions » (Tt 1.5). On ne peut nier le poids de l'exemple et des instructions de l'apôtre – Timothée ne manque pas de repères – mais il est appelé, dans ce cadre large, à réfléchir, choisir, agir, faire des projets. Il n'est pas toujours aux côtés de Paul : il est souvent envoyé en mission, et là, il doit prendre en compte les circonstances, les mentalités, etc. Il est obligé d'adapter, d'innover.

### *Exemplarité*

Quel exemple Paul pouvait-il laisser à Timothée dans sa façon de concevoir des projets? On relève d'abord le souci constant d'inscrire sa vie et son œuvre à l'intérieur du plan de Dieu qui lui a été révélé. Il n'a pas choisi d'y adhérer. Il use de termes vigoureux pour dire la mainmise de Dieu sur sa vie : « j'ai été saisi par Jésus-Christ » (Ph 3.12). Les trois récits de conversion présents dans le livre des Actes (9.3-9; 22.6-11; 26.12-18) font du Christ celui qui donne des ordres et annonce ce que sera le service du pharisien « empoigné ». Paul se définit comme serviteur-esclave (*doulos*). Il est fondé sur l'Écriture. Le privilège de recevoir des instructions lui est parfois accordé. Il peut être « envoyé par l'Esprit Saint » (Ac 13.4), bénéficier d'une vision indiquant le chemin à suivre (Ac 16.10), être « empêché par l'Esprit » (Ac 16.6-7). Mais, loin de renoncer à former des projets et de cultiver une spiritualité passive, condamnée à attendre les ordres de son Seigneur, l'apôtre sait qu'il lui revient d'honorer « l'appel céleste de Dieu en Jésus-Christ » (Ph 3.15) par un engagement total, une tension de tout son être : « oubliant ce qui est en arrière et tendant vers ce qui est en avant, je cours vers le but... » (Ph 3.13-14). En fait, dans ses voyages missionnaires, il prend des initiatives, recherchant la meilleure tactique dans les villes où il doit annoncer l'Évangile. Il décide souvent de changer d'auditoire, en particulier en délaissant la synagogue pour se tourner vers les païens. Dans ses épîtres, Paul fait état de plans qui se réalisent souvent, mais pas toujours. Est-il allé en Espagne, comme il l'avait prévu (Rm 15.28)? Ce n'est pas certain. En 1 Corinthiens 16.5-12, il expose ses projets, avec des éléments d'incertitude. Il doit parfois les modifier. Il doit expliquer aux Corinthiens pourquoi il n'est pas venu chez eux comme il l'avait décidé (2 Corinthiens 1.15-24). En Philippiens 2 19.24, il exprime ses espoirs, mais il a d'abord besoin d'y voir clair dans sa situation. Un apôtre pleine-

ment consacré reste un homme, un homme guidé certes par le témoignage des Écritures et, en particulier par la connaissance du plan de Dieu, bénéficiant parfois de certaines interventions « célestes », mais fondamentalement un homme « ordinaire » qui met en œuvre sa réflexion, son discernement, sa volonté, avec sa foi. Ainsi Timothée, en considérant l'apostolat de son maître, n'avait aucune raison de vouloir être en permanence prisonnier de son modèle; comme pour Paul, sa tâche impliquait toutes ses ressources humaines.

### *La relation maître-disciple*

Il y aurait beaucoup à dire sur la relation maître-disciple en général, car Timothée est certes un compagnon, mais aussi un disciple. Il est instructif de noter les relations entre porteurs de la Parole aux premiers temps de l'Église, telles que les expose le livre des Actes et les épîtres. Ce n'est pas le lieu de s'engager dans une étude à ce propos, mais il nous paraît que ressortent aisément, d'une part, une grande fidélité à l'égard des apôtres et des responsables des Églises, mais aussi, d'autre part, une ample liberté d'initiative qui fonde une indéniable responsabilité. On est tenté de chercher d'abord un modèle dans les rapports entre Jésus et les douze (Paul se veut « imitateur de Jésus Christ », 1 Co 11.1) : on y retrouve également le couple fidélité-liberté, même si la situation est unique, étant donné la personne et le statut de Jésus, et même si l'on s'attend à ce que l'accent soit placé sur l'élément fidélité. En fait, on peut, avec Henri Blocher, dans son étude « Jésus éducateur », noter que « les apôtres donnent l'exemple de la liberté adaptative dans l'imitation du Christ<sup>7</sup> »; « aucune rigidité, cependant ! Les apôtres n'ont pas l'air de personnalités étouffées par le règlement, paralysées par une discipline répressive. Encore un peu et la liberté de leurs questions, de leurs reproches mêmes, nous choquerait<sup>8</sup>... ». Il ajoute : « on perçoit le principe constamment appliqué : il faut le plus possible engager le disciple. Il faut l'impliquer "existentiellement" dans le processus pédagogique<sup>9</sup>. » Une telle implication est le lot de Timothée, disciple de Paul.

7. Henri Blocher, « Jésus éducateur », in *La Bible au microscope*, vol. 2, *Exégèse et théologie biblique*, Vaux-sur-Seine, Édifac, 2010, p. 50.

8. *Ibid.*, p. 52.

9. *Ibid.*, p. 54.

## Évaluation des projets humains

Il y a, dans l'Écriture, un enseignement sur les projets humains.

### *Une sévère critique*

Viennent immédiatement à l'esprit du lecteur de la Bible les sévères critiques de l'orgueil et de la légèreté avec lesquels l'homme forme des projets, souvent condamnés à l'échec ou conduisant au malheur. La dureté du cœur de l'homme et les limites de son esprit font qu'il multiplie les projets inconsiderés, éventuellement malsains. Parfois, c'est Israël qui est visé par ses ennemis : « avec ruse, ils montent contre ton peuple des projets secrets » (Ps 83.4a; mais c'est une nation protégée, Ps 83.4b). Dieu « déjoue » les plans qu'il réprovoque : « il déjoue les projets des nations » (Ps 33.10), même ceux des « gens avisés » (Jb 5.12). La formulation est parfois plus radicale : Dieu « anéantit les projets » qu'il exécute (Né 4.15; Jb 17.11). En Ésaïe 8.10, une provocation retentit : « Faites un projet; il échouera! », avec la précision « car Dieu est avec nous ». Une autre forme d'égarement est décrite en Luc 7.30 : les pharisiens et les enseignants de la loi, dans leur opposition à Jean-Baptiste, « ont rejeté le plan de Dieu à leur égard ». L'homme peut encore « obscurcir les projets de Dieu », éventuellement par ses discours, comme le Seigneur le reproche à Job (Jb 38.2). On connaît le long développement de l'épître de Jacques sur le sujet : « à vous maintenant qui dites : "aujourd'hui ou demain nous irons dans telle ville, nous y passerons une année"... » (Jc 4.13-16).

### *Le respect de l'humain*

L'homme n'est pas condamné à subir les événements, à rester passif. Le chrétien ne peut s'en remettre à Dieu en écartant tout effort de pensée et d'action. Réfléchissant sur la toute-puissance de Dieu, le livre de la Sagesse déclare que Dieu maîtrise sa force et qu'il use de justice et de « ménagements » à l'égard des hommes (Sg 12.15-18). La Bible, tout en réservant les droits de Dieu, respecte les capacités confiées à la créature. D'abord un constat : tout homme réfléchit et se projette dans le futur : « il y a dans le cœur de l'homme beaucoup de pensées... » (Pr 19.21). C'est à la fois une nécessité pour survivre et un privilège : « à l'homme les projets; au Seigneur la réponse » (Pr 16.1, TOB). Tout individu se fixe

des buts, à court terme ou à long terme, avant d'entreprendre ; l'homme riche de la parabole qui veut agrandir ses greniers a raison d'envisager les mesures adaptées aux circonstances, mais il ne pense pas suffisamment ; il oublie un facteur essentiel (Lc 12.18). Par contre, le sage se distingue par l'élaboration de projets sensés, qui tiennent compte des réalités.

### *Des conseils*

Le livre des Proverbes dispense des conseils, signalant les pièges à éviter et les attitudes à adopter. Il est recommandé de faire appel à l'expérience et à la sagesse des proches : « les plans échouent faute de délibérations secrètes ; ils se réalisent quand les conseillers sont nombreux » (Pr. 15.22 ; cf. Pr 20.18). Il faut aussi de la détermination ; « les projets de l'homme diligent [actif] vont droit vers l'abondance » (Pr 21.5). Mais, à côté des capacités de discernement et de projection vers l'avenir accordées aux hommes, l'Écriture fait intervenir une donnée majeure : chercher conseil auprès de Dieu. Dans l'Ancien Testament, Israël a souvent fauté en se lançant dans des entreprises qu'il croyait à sa portée. Un exemple est l'erreur du roi Achab qui s'est contenté de la parole des faux prophètes et n'a pas reçu l'avertissement du prophète Michée (1 R 22-23). « Un peuple ne consulte-t-il pas son Dieu ? » (És 8.19 LXX). Si les Israélites pieux pouvaient s'enquérir de la volonté de Dieu, en particulier par l'intermédiaire des prophètes, le chrétien, à côté des avis souvent utiles de ses frères et sœurs en la foi, en particulier des responsables des communautés, aura recours à la prière. Même s'il n'a pas conscience d'une réponse précise à telle requête, il est apaisé de s'être assuré d'une relation favorable avec son Seigneur et il compte sur son aide. Mais il ne peut oublier que Dieu lui-même a des projets. Pensée réjouissante, l'homme peut « servir au dessein de Dieu » (David, selon Ac 13.36).

### **Les projets de Dieu**

Les psalmistes s'extasient : « Tu as fait beaucoup de choses étonnantes, Seigneur, mon Dieu, dans les plans que tu avais pour nous » (Ps 40.6) ; « tu as réalisé des projets étonnants, depuis longtemps fermes et solides » (Ps 25.1). D'ailleurs, « c'est le dessein du Seigneur qui s'accomplit », et un contraste est établi entre les projets de Dieu et ceux de l'homme : « il contrecarre les pensées des peuples, mais les projets du Seigneur tiennent toujours, et les pensées de son cœur, de génération en



génération » (Ps 33 9-10). D'un côté, des projets fragiles, promis au jugement divin, de l'autre, des desseins solides qui atteignent leur plein aboutissement : « c'est le dessein du Seigneur qui s'accomplit » (Pr 19.21). Si, dans l'Ancien Testament, les plans de Dieu sont énoncés généralement au pluriel ou s'appliquent à un problème particulier, il est frappant de constater que dans le Nouveau Testament prévaut le singulier (*boulè* et *prothesis*, toujours, quand il s'agit de Dieu). Cette différence s'explique : le Nouveau Testament bénéficie de la claire révélation du plan de Dieu en Jésus-Christ, son plan de salut. C'est ce plan qui est annoncé et exalté : le Christ « nous a fait connaître le mystère de sa volonté, le projet bienveillant qu'il s'était proposé en lui, pour le réaliser quand les temps seraient accomplis... » (Ép 1.9). C'est « le projet éternel qu'il a réalisé en Jésus-Christ, notre Seigneur » (Ép 3.11). Il est juste de magnifier un tel plan, puisqu'il fonde le salut des pécheurs : « il nous a sauvés... non pas selon nos œuvres, mais selon son projet, selon la grâce qui nous a été accordée en Jésus-Christ » (2 Tm 1.9). Dieu veille à ce que « tout coopère pour le bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son projet » (Rm 8.28), et Paul, dans les versets 29 et 30, expose les étapes de ce plan : connaissance préalable, projet, appel, justification, glorification. L'accent est souvent placé sur l'antériorité et l'éternité du projet « caché de tout temps en Dieu » (Ép 3.9), ce qui confirme à la fois son ampleur et sa solidité (Ép 3.11 ; 2 Tm 1.9).

## Projets et prévision

Le chrétien fait des projets, comme ses semblables ; il est invité à prendre toutes les précautions qu'enseigne la sagesse courante, et il compte sur l'aide de son Seigneur. Mais on ne projette jamais sans au moins essayer de prévoir. La littérature sapientiale rend attentif à la place qui doit être faite à la délibération préalable. En particulier quand on s'engage pour l'avenir, par exemple quand on fait un vœu. Le Siracide exhorte : « Le début de toute entreprise, c'est la discussion, avant toute action, il y a la réflexion » (Si 37.16) ; « avant de faire un vœu, prépare-toi, ne sois pas comme un homme qui tente le Seigneur » (Si 18.23). On admire le soin avec lequel le vigneron, en Marc 12.1-9, prépare l'avenir de son domaine, il conçoit un plan irréprochable : « il entoura sa vigne d'une haie, creusa un pressoir et construisit une tour, puis loua sa vigne à des vigneron ». Mais un projet parfaitement conçu ne peut tout prévoir, ici la méchanceté du cœur humain. L'ignorance ou l'orgueil font

négliger la fragilité de l'être humain et l'influence de facteurs non prévus, voire non prévisibles (des phénomènes naturels, un ouragan, un tremblement de terre, des événements culturels, économiques, politiques). L'épître de Jacques, en 4.13-17, formule une première critique, celle d'une ambition excessive (déménager, faire des affaires et réaliser des gains en une année...), puis elle dénonce l'assurance de celui qui prétend tout dominer, oubliant qu'il n'est « qu'une vapeur qui paraît pour un peu de temps ». Il est naturel pour un cultivateur dont les terres ont beaucoup rapporté de penser à agrandir ses capacités de stockage. Mais l'homme riche dépeint en Luc 12.13-21, qui a une bien pauvre conception de l'existence (regorger de biens, « manger, boire et faire la fête »), oublie un élément capital : il n'est pas maître de sa vie.

Le chrétien d'aujourd'hui, dans un monde d'une redoutable complexité, doit prendre en compte de multiples éléments, même pour des projets à court terme et d'importance mineure. Il doit redoubler d'attention lorsqu'il s'agit de plans à long terme qui marqueront profondément son existence, par exemple l'engagement professionnel et familial. Quand un jeune doit choisir une profession, il a intérêt à consulter, outre ses proches, tous « les conseillers » disponibles, à écouter et lire tout ce qui a un rapport avec les divers métiers. Dans une certaine mesure, ses goûts personnels orienteront ses choix, mais, s'il est sérieux et responsable, il pourra considérer aussi, à côté des conditions matérielles et des salaires, des valeurs telles que l'intérêt pour la société et la portée écologique, sans oublier la dimension spirituelle. Que dire de l'engagement pour des fiançailles, un mariage ?

Le sentiment habituel est que, pour nous, l'avenir est un monde essentiellement fermé ; seules quelques lueurs nous parviennent et leur interprétation est délicate. Il est donc toujours risqué de s'y projeter. Quand on le fait, il faut admettre un coefficient d'incertitude. L'homme avance sur un terrain instable. Curieusement, un penseur original et stimulant, Jacques Attali, s'est fait le champion de la thèse suivante : l'avenir est prévisible ! Il la développe dans son livre récent : *Peut-on prévoir l'avenir?*<sup>10</sup>. Non seulement, écrit-il, « prévoir son avenir est indispensable », mais « prévenir son avenir est possible ». Pour tenter de percer le mystère, reconnaît-il, les hommes emploient depuis des millénaires des techniques dont l'efficacité est plus qu'incertaine (scruter les astres, faire

10. J. Attali, *Peut-on prévoir l'avenir?*, Paris, Arthème/Fayard, 2015, p. 12.

parler les cartes, le marc de café et les jeux de hasard, solliciter des chamanes, des prophètes, des augures, la chiromancie, l'étude des rêves, etc.). Mais le monde est devenu tellement complexe qu'il est de moins en moins prédictible par ces procédés antiques. Cependant, des milliards de gens continuent à lire leurs horoscopes dans les journaux, consultent des voyantes, etc. Mais, de plus en plus, on confie la mission de prévoir à des machines. Dans tous les domaines (finance, santé, sécurité, consommation, production) « la prévision redevient ainsi prédiction<sup>11</sup> ». Pour l'avenir personnel, Attali fait confiance (pour l'essentiel!) à cinq démarches. La *prévision rétrospective* cherche à déceler dans le passé du sujet des constantes qui devraient perdurer dans l'avenir. La *prévision vitale* précise l'état de santé actuel et le mode de vie. Vient ensuite la *prévision environnementale* qui analyse tout ce qui dans le monde peut influencer sur le destin du sujet. On ne peut négliger la *prévision affective*, l'attention portée aux alliances, aux amitiés, aux amours, comme aux antagonismes, avec leurs prolongements vraisemblables. S'impose alors la *prévision projective* : elle « consiste d'abord à faire la liste des événements prévisibles, tels qu'ils découlent d'un calendrier qu'impose la vie personnelle, professionnelle ou politique. Puis à y ajouter ce à quoi on veut être parvenu, dans le devenir-soi, à la fin de la période étudiée<sup>12</sup> ». Dans tous les domaines il faut mêler « intuition et réflexion, extrapolation et rupture ». On peut alors, estime l'auteur, prévoir « l'histoire de l'avenir » du sujet, jour après jour. Il faut se lancer et, avec un peu de pratique, « on comprend comment faire<sup>13</sup> ». Pour ce qui le concerne, l'auteur n'hésite pas à déclarer : « si je mène ce processus sérieusement, mes projets, mes désirs, y compris les moins dépendants de mon action, les plus inaccessibles, se réalisent. Comme si le prévoir-soi fonctionnait comme un aimant attirant vers soi les conditions du devenir-soi » ; par la même méthode, on peut même « prévoir l'avenir d'un autre<sup>14</sup> ».

L'assurance et l'optimisme d'Attali surprennent et frisent la provocation. En fait, il radicalise ce que chacun pratique, avec plus ou moins d'application : à partir du passé et du présent on imagine, autant qu'on peut, l'avenir; on projette, avec, dans certains domaines et en certains cas, une forte conviction que la réalisation suivra.

---

11. *Ibid.*, p. 25.

12. *Ibid.*, p. 163.

13. *Ibid.*, p. 154.

14. *Ibid.*, p. 163.

## Conclusion

En guise de conclusion, quelques remarques sur la spécificité de la liberté chrétienne. Elle ne saurait être cette liberté, bien illusoire, dont se vantent certains athées particulièrement radicaux : « ni dieu, ni maître » ! Le mieux que puisse faire tout homme est de tenter de sauvegarder le maximum d'indépendance et de choix, en dépit de toutes les pesanteurs extérieures et des pressions intérieures qu'il subit. Les anthropologues ne nient pas une certaine liberté humaine. Même si nous nous sentons programmés, téléguidés, il reste un fait, et ce fait interroge : « la mise en évidence du fait de la liberté, à savoir que l'être humain ne s'oriente pas en suivant tout bonnement ses pulsions comme le font les autres espèces animales, ni sous une quelconque pression externe sans avoir à décider de son rapport à elle, oblige à se poser la question, sinon du *pourquoi*, du moins du *quoi* et du *vers où* de la liberté : qu'est-ce qui nous oriente dans la vie et vers quel horizon<sup>15</sup> ? » La liberté chrétienne relève du choix d'une orientation bien définie. Car il y a une liberté chrétienne comme l'affirment avec force Jésus et Paul (Jn 8.36; Ga 5. 1,13). Cependant, à première vue, elle est particulièrement problématique. Elle tient du miracle. Elle porte, elle aussi, comme pour quiconque, le poids des pressions externes et internes, mais, en outre, elle commence par la soumission ! Soumission au Dieu vivant, à sa Parole, et elle implique d'autres sujétions « secondaires », comme celle qui relie le disciple à son maître. Soumission et liberté ! Énorme paradoxe, contradiction manifeste, et pourtant réalité précieuse. Inutile de s'attarder sur l'effort séculaire des théologiens et philosophes pour maîtriser ce couple antithétique : souveraineté divine/libre arbitre de l'homme. Les explications avancées sont trop courtes : distinguer une causalité première (divine) et une cause seconde (humaine), la seconde renvoyant à la première (St Thomas d'Aquin)<sup>16</sup>, considérer une

15. Marie-Christine Bernard, *La liberté en actes ou comment éclairer sa conscience*, Paris, Desclée de Brouwer, 2012, p. 10.

16. Saint Thomas s'est attaché au mystère de l'action du Saint-Esprit sur le croyant. Il emploie des formules comme « mûs par le Saint-Esprit », en précisant « non comme des esclaves, mais comme des êtres libres ». Il ajoute : « Or, le Saint-Esprit, faisant de nous des amis de Dieu, nous incline à agir de telle sorte que notre action soit volontaire », et encore : le Saint-Esprit « perfectionne intérieurement notre esprit en lui communiquant un dynamisme nouveau, si bien qu'il s'abstient du mal par amour... ». Ces citations servent à Ceslas Spicq pour appuyer ses développements dans son livre *Charité et liberté selon le Nouveau Testament*, Lire la Bible 3, Paris, Cerf, 1964, p. 77, 86.

coopération simultanée de Dieu et de l'homme (Molina), envisager différents degrés dans la liberté du croyant (Melancton), etc.<sup>17</sup>. Devant ces tentatives balbutiantes, bien que savantes, il est sage, dans la foi, de s'en remettre au Dieu qui n'est pas enfermé dans ce qui paraît impossible à l'esprit humain. Jacques Ellul n'hésite pas à écrire : « la liberté en Christ n'est justement pas une indépendance envers Dieu, mais la récupération de la situation d'une libre dépendance<sup>18</sup> » ; « et, bien entendu, tout ce qui se vit dans la liberté s'exprime par la joie, la spontanéité, l'invention, sans rejeter l'obéissance, qui n'est jamais une obéissance servile, mais au contraire celle de l'homme qui obéit par amour dans la plénitude d'une liberté qui n'est jamais perdue<sup>19</sup> ». Pierre Chaunu ne recule pas devant cette forte affirmation : « La liberté de l'homme n'a qu'une concurrente, la liberté de Dieu, dont elle est issue<sup>20</sup>. »

Il n'est donc pas vain de faire des projets, tout en étant conscients des limites de la démarche. La certitude que Dieu conduit la vie ne mutile pas, mais libère pour porter sereinement le regard vers l'avenir, avec le maximum de perspicacité, dans la paix et la confiance. La vocation chrétienne autorise un recul salutaire par rapport à tout ce qui veut asservir, et nous invite à bien choisir, sans oublier que la vraie liberté n'est pas seulement une grâce intérieure, un sentiment favorable, mais, comme divers auteurs le soulignent, c'est une liberté en actes, une liberté pratique<sup>21</sup>.

---

17. Cf. le survol de la question dans G. Bedouelle et O. Fatio, « Liberté chrétienne et libre arbitre », *Cahier œcuménique* 24, Fribourg, Éditions Universitaires, 1994.

18. J. Ellul, *Éthique de la liberté* 3. *Les combats de la liberté*, Genève/Paris, Labor et Fides / Le Centurion, 1984, p. 137.

19. *Ibid.*, p. 7.

20. P. Chaunu, *La liberté*, Paris, Arthème/Fayard, 1987, p. 299.

21. C'est un des accents de la réflexion de J. Ellul sur la liberté, et aussi celui de Marie-Christine Bernard, *op. cit.*, comme le montre le titre de son livre : *La liberté en actes ou comment éclairer sa conscience*.